

**ARRETE du 14 octobre 2026**

modifiant l'arrêté du 26 septembre 2024 portant composition nominative du conseil de discipline

**Le Directeur général du Centre national de gestion,**

**Vu** le Code de la santé publique, et notamment ses articles R.6152-318 et R.6152-319 ;

**Vu** l'arrêté du 26 septembre 2024 modifié portant composition nominative du conseil de discipline ;

**Vu** la proposition du chef de l'inspection générale des affaires sociales ;

**Arrête :**

Article 1<sup>er</sup>

Le c) de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 26 septembre 2024, « Membres proposés par le chef de l'inspection générale des affaires sociales », est modifié comme suit :

Titulaire : Mme Sylvie BAQUE en remplacement de M. Thomas LE LUDEC, ayant fait valoir ses droits à la retraite ;

Suppléant : Mme Pascale ROMENTEAU en remplacement de Mme Sylvie BAQUE.

Article 2

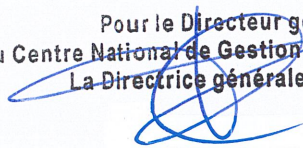
Les mandats des membres titulaires et suppléants nommés par le présent arrêté prennent effet à compter de la date de la signature du présent arrêté et pour la durée restant à courir avant le renouvellement général.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site Internet du Centre national de gestion.

 Le Directeur général  
du Centre national de gestion

Pour le Directeur général  
du Centre National de Gestion et par délégation  
La Directrice générale adjointe



**Christel PIERRAT**